

*Der schweizerische Gesandte in Rom, J. B. Pioda, an den Bundespräsidenten und
Vorsteher des Politischen Departementes, L. Forrer*

S handschriftlich. Confidentielle

Rome, 12 mars 1912

Chez nous certains journaux crient «Die Augen offen!» en visant l'Italie où ils découvrent toutes sortes de symptômes d'irrédentisme même officiel. Ici c'est de nouveau la légende de l'alliance de la Suisse avec l'Autriche ressuscitée à propos des nouveaux crédits militaires. Plusieurs journaux d'une certaine importance y reviennent comme *Il Giornale d'Italia*, le *Messaggero* et la *Ragione* de Rome, la *Nazione* de Florence, la *Stampa* et la *Gazzetta del Popolo* de Turin etc., et je sais que dans quelques milieux parlementaires la légende trouve quelque crédit, à tel point que dernièrement Mr. Cortesi, représentant de l'association de la presse et personnalité jouissant d'une très bonne réputation, m'engageait à l'autoriser à publier un démenti. Ces derniers jours Mr. Bollati était aussi d'avis qu'un démenti dans la presse italienne, que je serais autorisé à faire faire, pourrait être utile pour faire cesser ces bruits qui risquent de créer de part et d'autre une atmosphère peu indiquée pour des populations que rien ne devrait troubler dans leurs rapports. J'ai une grande répugnance à recourir à la presse, en général, car avec elle on arrive facilement aux commentaires qui soulèvent les polémiques. En outre j'ai fait remarquer à Mr. Bollati que les démentis les plus formels et persuasifs avaient été donnés l'année dernière, non pas seulement par la presse suisse, mais même par le Président de la Confédération. Mr. Bollati croit qu'un démenti inséré dans la *Tribuna* ou le *Corriere della Sera* sous mon nom mais disant «de source autorisée» pourrait mettre fin aux racontars. C'est possible et ce serait heureux. Pour le cas où vous croiriez opportun de donner un démenti, j'ai bien étudié la formule que je me permets de vous soumettre¹.

1. *Das von Pioda vorgeschlagene Pressecommuniqué lautet wie folgt:* Da informazioni attinte a fonte competente ed autorizzata ci risulta che sono assolutamente insussistenti le voci di alleanza tra la Svizzera et l'Austria-Ungheria che sarebbe stata conchiusa segretamente già da qualche tempo addietro a danno dell'Italia. Tale fatto è stato ripetutamente smentito già l'anno scorso e da tutta la stampa svizzera non solo, ma persino dal Presidente della Confederazione. Questa è e vuole restare

27. MÄRZ 1912

675

neutrale e pone i massimi suoi sforzi nel provvedere ai mezzi necessari perchè la sua volontà sia rispettata da tutti.

In seiner Antwort vom 16. März 1912 erklärt sich Forrer mit dem Dementi einverstanden und bemerkt weiter: Das ganze, und tatsächlich unsinnige, Gerücht von besonderen gegen Italien gerichteten Massnahmen oder Beziehungen zu Österreich, dessen Urheber Herr Delmé-Radcliffe und dessen Hauptstütze Herr Luzzatti ist, scheint Boden zu fassen, weswegen wir wünschen, dass Sie demselben bei jeder passenden Gelegenheit entgentreten (E 2200 Rom 1/1912, I.C.4).